

FORMATION CONTINUE

Habilités cliniques professionnelles et de collaboration | HCPC201

S'OUTILLER POUR ÊTRE UN BON PROFESSEUR

Public cible

Cette formation professorale s'adresse **à tous les professeurs** qui seront impliqués dans les séances d'habiletés cliniques professionnelles et de collaboration (HCPC) du programme de Doctorat en médecine.

Contexte

Cette formation professorale s'adresse **à tous les professeurs** qui seront impliqués dans les séances d'habiletés cliniques professionnelles et de collaboration (HCPC) du programme de Doctorat en médecine.

Cette **formation** est **essentielle** à une compréhension commune et une pratique partagée de l'enseignement et de l'appréciation des apprentissages en HCPC dans une approche de parcours de professionnalisation.

Pendant la formation, nous insisterons plus particulièrement sur le déroulement des séances, les méthodes pédagogiques utilisées et l'appréciation des apprentissages. Par le biais d'exposés interactifs, d'analyse de séquences vidéo, d'activités d'expérimentation et d'échanges en plénière, la formation propose une démarche interactive d'appropriation de la tâche professorale pour vous outiller à animer les séances d'HCPC.

Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Situer la place et la pertinence des ateliers d'HCPC dans le programme;
2. Superviser les différentes activités d'apprentissage;
3. Apprécier la performance des étudiants à l'aide des rubriques d'agir compétent en situation d'apprentissage en petit groupe et en situation de soins.

QUAND

17 mars 2027

de 9 h 00 à 11 h 00

(Heures de l'Est)

DURÉE

2 heures

LIEU

Microsoft Teams

TÉLÉCHARGEZ OU CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS EN SUIVANT LE LIEN QUE VOUS RECEVREZ DANS UNE INVITATION CALENDRIER OUTLOOK.

Date limite d'inscription :

13 mars 2027

Autres dates et lieux disponibles

22 septembre 2026, Microsoft Teams

16 novembre 2026, Microsoft Teams

15 janvier 2027, Microsoft Teams

25 mai 2027, Microsoft Teams

Référentiel de compétences pédagogiques

Les contextes d'enseignement de cette formation sont :

- l'enseignement en contexte de classe structuré par le programme.

La compétence liée au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation est :

- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage;
- Évaluer la performance des apprenants.

Animation

Animation :

P^{re} Marie-Josée Nadeau, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^r Jean-Baptiste Roberge, Département de pédiatrie

Comité scientifique:

P^{re} Marie Mathieu, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^{re} Elise Sirois-Giguère, Département de chirurgie

P^{re} Carolina Lucena Fernandes, Département de médecine

P^{re} Kim Pion, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Conception :

P^{re} Marie Mathieu, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^{re} Élise Sirois-Giguère, Département de chirurgie

P^{re} Kim Pion, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, lequel est agréé par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC) dont le Collège des médecins du Québec (CMQ) est partenaire. Pour les professionnelles et professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **2 heures** de formation accréditée. Les personnes participantes doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **2 heures** d'activités de développement professionnel (catégorie A).*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **2 heures** de section 1.*

Cette activité répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et a

*reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **2 heures** de crédits d'activité certifiée Mainpro+^{MD}.*